



## **Appel à la grève le mardi 30 janvier 2018 !**

**Avec les personnels des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et des services de maintien à domicile qui revendiquent :**

- L'application de la mesure « un agent ou un salarié par résident », telle que prévue par la Plan Solidarité Grand Age ;
- L'abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
- L'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- L'amélioration des rémunérations, des perspectives d'évolutions professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

**A l'appel de FO, le mardi 30 janvier 2018 sera une journée de grève nationale et de mobilisation de tout le secteur social, médico-social et de l'aide à domicile pour revendiquer aussi :**

- Le financement à hauteur des besoins des établissements et services sociaux et médico-sociaux par l'embauche immédiate des personnels diplômés nécessaires afin de garantir toutes les missions de Service Public ;
- L'abrogation de l'article 70 de la loi de financement de la sécurité sociale : maintien de l'opposabilité des Conventions Collectives et accords d'entreprises agréés dans l'ensemble du champ sanitaire, social et médico-social ;
- L'arrêt du détournement de nos cotisations sociales et de l'augmentation de la Contribution Sociale Généralisée ;
- Le retour aux principes de la Sécurité Sociale de 1945 fondée sur les cotisations sociales : cotiser selon ses moyens, être soigné selon ses besoins ;
- L'augmentation générale des salaires, minima sociaux et pensions ;
- L'abrogation de la Loi Travail et des Ordonnances Macron-Pénicaud.

**Afin d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers toutes les personnes prises en charge dans nos secteurs, indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, nous exigeons du gouvernement qu'il réponde à nos revendications.**

**La FNAS FO invite ses syndicats à organiser dans chaque département, dans le cadre de la grève, des rassemblements, manifestations, délégations auprès des délégations territoriales de l'ARS et des Conseils Départementaux.**

Paris le 03/01/2018